

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
(SONEB)

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

*Avis de Demande de Renseignements et de Prix n°022/26/SONEB/DG/PRMP/CCM/P/
DSI/SPMP/SAO du 19 août 2026 (RELANCE)*

Objet : Réhabilitation du système de détection et extinction automatique d'incendie du département des systèmes d'information et sa maintenance en accord-cadre de trois ans à bons de commande.

Référence SYGMAP : F_DSI_115147

Source de financement : Budget autonome (fonds propres)

Gestions : 2026-2027-2028

Imputation budgétaire : 630000000

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le 28 août 2026

Achevé le 28 août 2026

AOÛT 2026

[Signature]
[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

Procédure DRP N° F_DSI_115147 relative à la Réhabilitation du système de détection et extinction automatique d'incendie du Département des Systèmes d'Information et sa maintenance en accord-cadre de trois ans à bons de commande.

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier de Demande de renseignements et de prix n° F_DSI_115147 relatif à la réhabilitation du système de détection et extinction automatique d'incendie du Département des Systèmes d'Information et sa maintenance en accord-cadre de trois ans à bons de commande.

Mode de passation : Demande de Renseignements et de Prix.

L'an deux mil vingt-six et le vendredi vingt-huit août à dix heures, dans la salle de conférence du 3^{ème} étage de la Direction Générale de la SONEB, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) convoquée par la note de service n°219/26/SONEB/DG/PRMP/SP a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet, sous le contrôle de la CCMP invitée par lettre n° 285/26/SONEB/DG/PRMP/SP du 06 août 2026.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant procès-verbal n° 053/2026/CCMP/SP du 27 juillet 2026.

Cette DRP a fait l'objet de publication dans les canaux suivants :

- ✓ dans le journal des marchés publics n° 661 du 30 juillet 2026 ;
- ✓ dans le quotidien « LA NATION » n° 9041 du 30 juillet 2026 ;
- ✓ sur SIGMAP le 30 juillet 2026 ;
- ✓ sur le site www.soneb.bj à partir du 30 juillet 2026 ;
- ✓ à la préfecture ;
- ✓ à la chambre des métiers et de l'artisanat ;
- ✓ à la CCIB.

La date limite de remise des offres était fixée au 13 août 2026 à 09 heures 30 minutes.

A la suite d'un constat d'insuffisance de plis le 13 août 2026 à 9 heures 30 minutes, date et heure limites fixées pour le dépôt des plis, et conformément à l'article 15 alinéa 3 du décret N°2020-605 du 23 décembre 2020, fixant les règles et modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitation de prix, un délai de trois (03) jours ouvrables a été ouvert à partir de la date de publication du nouvel avis d'appel public à candidature de marchés publics, au terme duquel il est procédé à l'analyse des offres, quel que soit le nombre de plis reçus.

Ce nouvel avis d'appel à candidature de marchés publics a fait l'objet de publication dans les canaux suivants :

- ✓ dans le journal des marchés publics n° 668 du 24 août 2026 ;
- ✓ dans le quotidien « LA NATION » n° 9058 du 24 août 2026 ;
- ✓ sur le site www.soneb.bj à partir du 24 août 2026 ;

Procédure DRP N° F_DSI_115147 relative à la Réhabilitation du système de détection et extinction automatique d'incendie du Département des Systèmes d'Information et sa maintenance en accord-cadre de trois ans à bons de commande

- ✓ à la préfecture ;
- ✓ à la chambre des métiers et de l'artisanat ;
- ✓ à la CCIB.

La nouvelle date de remise des offres était fixée au 28 août 2026 à 09 heures 30 minutes.

Ont pris part à cette séance conformément aux notes de service n°219/26/SONEB/DG/PRMP/SP et par lettre n° 285/26/SONEB/DG/PRMP/SP du 06 août 2026 :

- Président : Martin ADANDE, représentant la PRMP ;
- Rapporteur : Estelle AGASSOUNON, représentante du Chef Département des Systèmes d'Information ;

- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DF/SONEB	Olivier BOSSOU	Comptable	Avec voix délibérative
DAJCDA/SONEB	Carine GANDAHO	Juriste	Avec voix délibérative
CCMP/SONEB	Tolène TOMETIN	Représentante de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics	Avec voix délibérative

Aux date et heure limites de dépôt des offres, huit (08) candidats ont retiré le dossier mais un (01) soumissionnaire a déposé de plis.

Conformément à l'article 15 alinéa 3 du décret N°2020-605 du 23 décembre 2020 évoqué plus haut et après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture du nom du soumissionnaire dont l'offre ont été réceptionnée et enregistrée dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SOCIETE KEN-DAL ET FILS SARL	28/08/2026 à 09 h 07 mn	OINSOU Jean 0154804096	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture du pli.

[Signature]

Procédure DRP N° F_DSI_115147 relative à la Réhabilitation du système de détection et extinction automatique d'incendie du Département des Systèmes d'Information et sa maintenance en accord-cadre de trois ans à bons de commande.

Examen de la recevabilité du pli

Tableau de recevabilité du pli

N°	Eléments à vérifier	SOCIETE KEN-DAL ET FILS SARL
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		Accepté

Observation : Néant.

La COE a aussi procédé à l'examen de la présentation du pli en vue du dépouillement.

Examen de la présentation du pli

N°	Eléments à vérifier	SOCIETE KEN-DAL ET FILS SARL
1.	Enveloppe intérieure marquée originale avec les mentions	F
2.	Enveloppe intérieure marquée copie avec les mentions	F
3.	Garantie de soumission datée, signée et cachetée	F
4.	Formulaire de renseignements sur le candidat ou groupement avec ses annexes	F
Acceptation pour dépouillement des offres : Accepté/Rejeté		Accepté

Observation : Néant.

Ouverture du pli

L'ouverture du pli a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de l'offre. L'offre ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Procédure DRP N° F_DSI_115147 relative à la Réhabilitation du système de détection et extinction automatique d'incendie du Département des Systèmes d'Information et sa maintenance en accord-cadre de trois ans à bons de commande

Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaire	
		SOCIETE KEN -DAL ET FILS	
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	
4.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	
5.	Présence de clé USB	F	
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	
7.	Rabais	Néant	
8.	Montant FCFA TTC de l'offre	51.330.000	
9.	Montant FCFA HT de l'offre	43.500.000	
10.	Délais	F	
11.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	
12.	Bordereau des Prix pour les fournitures, daté et signé et cacheté	F	
13.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes	F	
14.	Pouvoir habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat	SO	
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie daté, signé et cacheté	F	
16.	Accord ou promesse d'accord de groupement	SO	
17.	Méthodologique d'exécution signée	F	
18.	Plan détaillé d'exécution	F	
19.	Formulaire ANT-2 (antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges)	F	
20.	Formulaire ELI 1.1 et/ou ELI 1.2 (formulaire de renseignement sur le candidat ou groupement)	F	
21.	Formulaire EXP 4.2 a (2 Attestations de bonne fin d'exécution)	F	
22.	Formulaire EXP 4.2 b (diplôme et/ou certification en sécurité incendie)	NF	
23.	Formulaires PER (Preuves des expériences et de qualification du personnel)	F	

Procédure DRP N° F_DSI_115147 relative à la Réhabilitation du système de détection et extinction automatique d'incendie du Département des Systèmes d'Information et sa maintenance en accord-cadre de trois ans à bons de commande.

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaire	
		SOCIETE KEN -DAL ET FILS	
24.	Accord de niveau de service (SLA)	F	
25.	Fiche technique de la centrale à fournir	F	
26.	Fiche technique du transmetteur GSM à fournir	F	
27.	Fiche technique des câbles anti-feu à fournir	F	
28.	Fiche technique de détecteur optique de fumée à fournir	F	
29.	Certificats de conformité aux normes des matériels proposés	F	
30.	description technique des prestations	F	
31.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché signée (personnel clé)	F	
32.	Formulaire FIN – 3.1 (Situation financière – états financiers)	F	
33.	Formulaire FIN – 3.2 (Chiffre d'affaires annuel moyen)	F	
34.	Formulaire FIN – 3.3 (Capacité de financement)	F	
35.	Formulaire FIN – 3.4 (Attestation de capacité financière)	F	
36.	Attestation d'assurance des risques professionnels : Responsabilité civile professionnelle (+ tableau des garanties et franchises)	SO	
37.	Attestation de visite de site	F	
38.	agrément d'autorisation de l'exercice délivré par l'Agence Béninoise pour la Protection Civile (ABPC)	F	
39.	Liste du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes	SO	
40.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F	
41.	Attestation d'identification des MPME	NF	
42.	Registre de commerce copie légalisée ou celle obtenue en ligne	F	
43.	Attestation de non faillite	F	
44.	Original de l'attestation fiscale	F	
45.	Attestation d'immatriculation IFU	F	
46.	Originale de l'attestation d'immatriculation CNSS	F	
47.	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	F	
48.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	

Légende : F= Fourni ; NF= Non Fourni ; N= Néant ; SO=Sans objet.

Procédure DRP N° F_DSI_115147 relative à la Réhabilitation du système de détection et extinction automatique d'incendie du Département des Systèmes
d'Information et sa maintenance en accord-cadre de trois ans à bons de commande

[Signature]

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- du soumissionnaire : Néant
- des membres de la COE : Néant
- du membre de l'organe de contrôle : Néant.

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 10 minutes.

Fait à Cotonou, le 28 août 2026

Le Président



Martin ADANDE

Le Rapporteur



Estelle AGASSOUNON

Les membres



Olivier BOSSOU



Carine GANDAHOU

L'organe de contrôle



Tolène TOMETIN

*Procédure DRP N° F_DSI_115147 relative à la Réhabilitation du système de détection et extinction automatique d'incendie
du Département des Systèmes d'Information et sa maintenance en accord-cadre de trois ans à bons de commande.*